

Cahier spécifique

Pesticides agricoles Moins et Mieux

**Cahier d'auto-
évaluation**

Oignon

1^{re} ÉDITION (2004) :

- Coordination et réalisation :** Marie-Hélène April
Raymond-Marie Duchesne
Stratégie phytosanitaire
Direction de l'environnement et du développement durable
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Contribution professionnelle :** Daniel Gingras, biologiste-entomologiste
SLV-2000 - Stratégie phytosanitaire
- Graphisme :** Pierre Caron
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Mise en page :** Claire Harvey
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Cahier d'autoévaluation de gestion intégrée des ennemis des cultures

Pratiques agroenvironnementales spécifiques

OIGNON

Renseignements

Année de production :

Nom du producteur :

Nom de l'entreprise :

Superficie totale d'oignons :

Superficie totale cultivée :



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec 

Principaux ennemis

Cochez les ennemis présents dans vos champs.

Mauvaises herbes

Annuelles	<input type="checkbox"/>	Vivaces	<input type="checkbox"/>
Amarante à racine rouge	<input type="checkbox"/>	Chiendent	<input type="checkbox"/>
Chou gras (chénopode blanc)	<input type="checkbox"/>	Souchet	<input type="checkbox"/>
Échinochloa pied-de-coq	<input type="checkbox"/>		
Matricaire odorante	<input type="checkbox"/>		
Petite herbe à poux	<input type="checkbox"/>		
Séneçon vulgaire	<input type="checkbox"/>		
Vergerette du Canada	<input type="checkbox"/>		

Insectes

Principaux	<input type="checkbox"/>
Mouche de l'oignon	<input type="checkbox"/>
Thrips de l'oignon	<input type="checkbox"/>
Secondaire	
Vers gris	<input type="checkbox"/>

Maladies

Principales	<input type="checkbox"/>
BACTÉRIE	
Pourriture bactérienne (<i>Erwinia</i> , <i>Pseudomonas</i>)	<input type="checkbox"/>
CHAMPIGNONS	
Brûlure de la feuille (<i>Botrytis</i>)	<input type="checkbox"/>
Charbon (<i>Urocystis</i>)	<input type="checkbox"/>
Pourriture blanche (<i>Sclerotium</i>)	<input type="checkbox"/>
Secondaires	
CHAMPIGNONS	
Tache pourpre (<i>Alternaria</i>)	<input type="checkbox"/>
Pourriture basale fusarienne (<i>Fusarium</i>)	<input type="checkbox"/>
Racines roses (<i>Phoma</i>)	<input type="checkbox"/>
Mildiou de l'oignon (<i>Peronospora</i>)	<input type="checkbox"/>

*Pour chaque affirmation, si elle correspond à votre pratique, accordez-vous le nombre de points indiqué, sinon indiquez zéro. Lorsque le score est encadré ④, vous devez tenir compte des superficies selon la répartition indiquée au bas de la page *.*

1. Pratiques préventives

- Je pratique la rotation avec la carotte, la laitue, le céleri et autres cultures non apparentées à l'oignon afin de réduire les risques d'infestations par les maladies et les insectes.

Note : Choisissez seulement un des trois énoncés suivants. Si vous n'effectuez aucune de ces rotations, indiquez le score zéro (0) aux trois énoncés.

- en laissant passer un an avant de produire de nouveau des oignons et des plants de la même famille (ail, oignon vert, poireau, échalote) dans un même champ.

8 ◆

OU

- en laissant passer deux ans avant de produire de nouveau des oignons et des plants de la même famille (ail, oignon vert, poireau, échalote) dans un même champ.

12 ◆◆

OU

- en laissant passer trois ans avant de produire de nouveau des oignons et des plants de la même famille (ail, oignon vert, poireau, échalote) dans un même champ.

20 ◆◆◆◆

Note : Pour être bénéfique, la rotation doit être diversifiée et en ce sens inclure différentes cultures qui ne sont pas des hôtes pour les insectes et les maladies que je retrouve dans mes champs d'oignons.

- Afin d'éviter la migration des thrips, je cultive mes oignons le plus loin possible des champs de graminées (foin, céréales) destinés à être récoltés avant les oignons.

2 ●

- Je favorise l'assèchement du feuillage en visant une population maximale de 725 000 plants à l'hectare (295 000 plants à l'acre).

2 ●

- Je ne conserve pas pour un entreposage à long terme les lots d'oignons provenant de champs fortement affectés par les maladies.

2 ●

- À la récolte, je ramasse tous les oignons (gros ou petits, sains ou endommagés) puisque ceux laissés au champ favorisent la survie des insectes nuisibles et des maladies.

2 ●

* Le nombre de points dépend de la superficie où la pratique est employée :

$\frac{3}{4}$ et plus = tous les points ; $\frac{1}{2}$ = moitié des points ; $\frac{1}{4}$ = quart des points ; moins de $\frac{1}{4}$ = 0 point

Identification du niveau de la pratique

● Incontournable ; ◆ Minimum : ◆◆ Intermédiaire : ◆◆◆ Intermédiaire et Avancé : ◆◆◆◆ Avancé

PRATIQUES SPÉCIFIQUES - Oignon

SCORE

- Dans mon exploitation, je composte loin des zones de production ou transporte dans un site reconnu par le ministère de l'Environnement les déchets de récolte et les rebuts de classement.

2 ●

- Je hache et enfouis les débris de culture laissés au champ le plus rapidement possible après la récolte.

2 ●

TOTAL 1

2. Gestion des ennemis

2.1 Dépistage des ennemis

Note : Le dépistage doit être effectué par une personne ayant reçu une formation adéquate. Choisissez l'une ou l'autre des deux pratiques suivantes selon le degré de précision du dépistage effectué. Si vous n'effectuez aucune des deux pratiques, indiquez le score zéro (0) aux deux énoncés.

- Je dépiste ou fais dépister régulièrement (1 fois/semaine ou plus) chacun de mes champs pour les insectes, les maladies et les mauvaises herbes et m'assure d'avoir des informations représentatives de l'ensemble du champ.

⑧ ◆

OU

- En plus de dépister ou de faire dépister régulièrement (1 fois/semaine ou plus) de façon adéquate chacun de mes champs, j'utilise des techniques d'échantillonnage identifiées et reconnues ainsi que de l'équipement (si disponible) pour dépister les insectes et prévoir les maladies de l'oignon.

⑫ ◆◆◆

Sous-total 2.1

2.2 Gestion des insectes

Note : Si certains énoncés ne s'appliquent pas à votre exploitation, accordez-vous les points dans la mesure où vos pratiques contribuent déjà à une gestion rationnelle des pesticides de synthèse et que vos efforts permettent de réduire les risques pour l'environnement et la santé humaine. Votre exploitation se doit aussi d'être engagée dans un processus de gestion intégrée des ennemis des cultures.

- Je dépiste les thrips au moins 2 fois par semaine, de la fin juin à la maturité des plants, et les réprime uniquement lorsque le seuil d'intervention est atteint.

④ ◆◆◆

* Le nombre de points dépend de la superficie où la pratique est employée :

$\frac{3}{4}$ et plus = tous les points ; $\frac{1}{2}$ = moitié des points ; $\frac{1}{4}$ = quart des points ; moins de $\frac{1}{4}$ = 0 point

Identification du niveau de la pratique

● Incontournable ; ◆ Minimum : ◆◆ Intermédiaire : ◆◆◆ Intermédiaire et Avancé : ◆◆◆◆ Avancé

Oignon-6

PRATIQUES SPÉCIFIQUES - Oignon

SCORE

- Lorsqu'un traitement s'avère nécessaire contre les thrips, je traite le matin, en fin de journée ou par temps nuageux.

4 ●

Note : J'utilise un grand volume d'eau (550 à 1 000 litres/hectare ou 50 à 90 gallons/acre) pour arriver à atteindre les thrips dans les gaines des feuilles. Lorsqu'il y a présence de rosée, je profite du volume d'eau déjà présent sur le feuillage.

- Je traite la semence avec un insecticide approprié ou j'utilise un insecticide incorporé au sol à la plantation, pour réprimer la mouche de l'oignon dans les régions où cet insecte est dommageable.

4 ●

- Je traite contre les vers gris seulement dans les parties de champs où j'observe des dommages significatifs.

④ ●

Note : Les pulvérisations devraient s'effectuer lorsque les températures prévues sont supérieures à 10 °C et en début de soirée puisque les vers gris sont actifs la nuit.

Sous-total 2.2

2.3 Gestion des maladies

- Je détermine les dates et les intervalles d'application de fongicides contre les maladies d'importance en tenant compte du dépistage au champ des maladies, des avertissements phytosanitaires, du risque d'infestation influencé par les conditions climatiques et l'état de la culture et, s'il y en a, de modèles de prévision établis.

4 ◆◆◆

- Je fais le semis lorsque le sol est suffisamment réchauffé pour prévenir la fonte des semis et le charbon.

4 ●

- Je commence les traitements préventifs contre la brûlure de la feuille (*Botrytis*) dans les champs d'oignons jaunes lorsque ceux-ci atteignent le stade 4 à 5 feuilles. L'intervalle recommandé entre les traitements (7 jours) est augmenté si le bulletin météorologique prévoit l'absence de pluie.

4 ●

- J'effectue un traitement curatif contre la brûlure de la feuille (*Botrytis*) lorsque les résultats du dépistage indiquent que le seuil d'intervention a été atteint.

4 ◆◆◆

- De préférence, j'irrigue tôt le matin pour restreindre les heures pendant lesquelles le feuillage est mouillé.

4 ●

* Le nombre de points dépend de la superficie où la pratique est employée :

$\frac{3}{4}$ et plus = tous les points ; $\frac{1}{2}$ = moitié des points ; $\frac{1}{4}$ = quart des points ; moins de $\frac{1}{4}$ = 0 point

Identification du niveau de la pratique

● Incontournable ; ◆ Minimum : ◆◆ Intermédiaire : ◆◆◆ Intermédiaire et Avancé : ◆◆◆◆ Avancé

Oignon-7

PRATIQUES SPÉCIFIQUES - Oignon

SCORE

- J'évite de transporter la maladie d'un champ à l'autre en nettoyant ma machinerie (pneus, pulvérisateur, etc.) après un passage dans les champs infestés par la pourriture blanche ou par la maladie des racines roses.
- J'évite les passages au champ lorsque le feuillage est humide.
- Je termine toujours les travaux par les champs les plus affectés par les maladies.
- Je fais sécher les oignons adéquatement avant l'entreposage.
- J'utilise des cultivars tolérants lorsque la pourriture blanche, la pourriture basale fusarienne ou la maladie des racines roses sont présentes dans ma ferme.
- Je prends soin d'enlever le sol collé à ma machinerie après avoir circulé dans un champ affecté par la pourriture blanche ou la maladie des racines roses.
- Je préviens le charbon en utilisant des semences traitées, en appliquant un fongicide au semis ou en utilisant des transplants.

4



4



4



4



4



4



4

**Sous-total 2.3**

2.4 Gestion des mauvaises herbes

- Mes pratiques de gestion des mauvaises herbes (sélection des herbicides, mode d'application, etc.) tiennent compte de l'un ou l'autre des énoncés suivants :

Note : Si vous n'effectuez aucune des deux pratiques, indiquez le score zéro (0) aux deux énoncés.

- des espèces présentes (annuelles et vivaces) en début de saison.

④



* Le nombre de points dépend de la superficie où la pratique est employée :

$\frac{3}{4}$ et plus = tous les points ; $\frac{1}{2}$ = moitié des points ; $\frac{1}{4}$ = quart des points ; moins de $\frac{1}{4}$ = 0 point

Identification du niveau de la pratique

● Incontournable ; ◆ Minimum : ◆◆ Intermédiaire : ◆◆◆ Intermédiaire et Avancé : ◆◆◆◆ Avancé

Oignon-8

OU

- des espèces présentes (annuelles et vivaces) en début de saison, de leur localisation et de leur importance dans mes cultures l'année précédente.
 - J'évalue la pression et les espèces de mauvaises herbes présentes dans chaque champ en laissant des zones non traitées. Ainsi, je peux évaluer la pression et les espèces présentes dans le sol, prendre une décision plus éclairée et estimer le degré de risque associé à diverses stratégies de répression.
 - Je sème les oignons seulement après que les mauvaises herbes vivaces telles que le souchet et le chiendent ont été éliminées.
 - Je réprime les mauvaises herbes vivaces (souchet et chiendent) après la récolte si les densités le justifient.
 - Je pratique la technique du faux-semis.
- Note : Le faux-semis consiste à travailler le sol 7 à 10 jours avant le semis dans le but de favoriser la levée des mauvaises herbes qui seront ensuite détruites par un léger travail du sol peu de temps avant le semis véritable.*
- Je pratique le désherbage mécanique des entre-rangs contre les mauvaises herbes annuelles et m'assure de l'efficacité des interventions.
 - J'arrache assez tôt les mauvaises herbes ayant échappé aux traitements herbicides pour éviter qu'elles produisent des semences et qu'elles nuisent au développement de la culture.

⑧ ◆◆◆

⑧ ◆◆◆

4 ●

4 ●

④ ◆◆◆

④ ◆◆◆

④ ◆◆◆

Sous-total 2.4

--

TOTAL 2

--

* Le nombre de points dépend de la superficie où la pratique est employée :
 $\frac{3}{4}$ et plus = tous les points ; $\frac{1}{2}$ = moitié des points ; $\frac{1}{4}$ = quart des points ; moins de $\frac{1}{4}$ = 0 point

Identification du niveau de la pratique

● Incontournable ; ◆ Minimum : ◆◆ Intermédiaire : ◆◆◆ Intermédiaire et Avancé : ◆◆◆◆ Avancé

3. Techniques d'application visant la réduction des pesticides et leurs risques

Note : La ou les techniques ou approches mentionnées permettent de réduire de façon appréciable l'emploi des pesticides de synthèse (pesticides chimiques). Plus d'une technique ou approche peut être utilisée annuellement.

A. Insecticides, fongicides, etc.

- Je réduis mes applications d'insecticides de synthèse, de fongicides de synthèse, etc. par l'application localisée, la non-pulvérisation d'un champ peu infesté ou dont le seuil d'intervention n'est pas atteint, l'application à des doses minimales efficaces inscrites sur les étiquettes, l'introduction de prédateurs, l'utilisation de pièges, etc.

⑧ ●

- L'utilisation de ces techniques sur mes champs d'oignons m'a permis de réduire mon utilisation d'insecticides de synthèse, de fongicides de synthèse, etc. par rapport à une application systémique à pleine dose sur toute la surface qui aurait été faite sans l'emploi de l'une ou l'autre des techniques susmentionnées d'environ :

Note : Choisissez un des quatre choix proposés. Si aucune de ces réductions n'a été atteinte, indiquez le score zéro (0) aux quatre énoncés.

5 à 14 %

4 ◆

OU

15 à 39 %

8 ◆◆

OU

40 à 74 %

12 ◆◆◆

OU

75 % et plus

16 ◆◆◆◆

B. Herbicides

- Je réduis mes applications et optimise mes traitements d'herbicides de synthèse en utilisant les techniques suivantes :

* Le nombre de points dépend de la superficie où la pratique est employée :
 $\frac{3}{4}$ et plus = tous les points ; $\frac{1}{2}$ = moitié des points ; $\frac{1}{4}$ = quart des points ; moins de $\frac{1}{4}$ = 0 point

Identification du niveau de la pratique

● Incontournable ; ◆ Minimum : ◆◆ Intermédiaire : ◆◆◆ Intermédiaire et Avancé : ◆◆◆◆ Avancé

PRATIQUES SPÉCIFIQUES - Oignon

SCORE

- Application localisée, non-application dans un champ peu infesté ou dont le seuil d'intervention n'est pas atteint, désherbage mécanique et/ou manuel, etc.

⑧ ●

- Réduction des doses par l'emploi, seul ou en alternance avec le désherbage mécanique et/ou manuel, des doses minimales efficaces inscrites sur les étiquettes.

⑧ ●

- L'utilisation de ces techniques dans mes champs d'oignons m'a permis de réduire mon utilisation d'herbicides de synthèse par rapport à une application systémique à pleine dose sur toute la surface qui aurait été faite sans l'emploi de l'une ou l'autre des techniques susmentionnées d'environ :

Note : Choisissez un des quatre choix proposés. Si aucune de ces réductions n'a été atteinte, indiquez le score zéro (0) aux quatre énoncés.

10 à 24 %

4 ◆

OU

25 à 49 %

8 ◆◆

OU

50 à 74 %

12 ◆◆◆

OU

75 % et plus

16 ◆◆◆◆

TOTAL 3

--

* Le nombre de points dépend de la superficie où la pratique est employée :

$\frac{3}{4}$ et plus = tous les points ; $\frac{1}{2}$ = moitié des points ; $\frac{1}{4}$ = quart des points ; moins de $\frac{1}{4}$ = 0 point

Oignon-11

Identification du niveau de la pratique

● Incontournable ; ◆ Minimum : ◆◆ Intermédiaire : ◆◆◆ Intermédiaire et Avancé : ◆◆◆◆ Avancé

CLASSEMENT

Pratiques agroenvironnementales spécifiques

OIGNON

Reportez dans cette grille les sous-totaux et totaux correspondant aux sections indiquées. Par la suite, additionnez tous les totaux et déterminez votre degré de progression en gestion intégrée des ennemis de l'oignon.

PRATIQUES SPÉCIFIQUES	Score	Mon score	
	Maximal	Sous-total	Total
1. Pratiques préventives	32		<input type="text"/>
2. Gestion des ennemis			
2.1 Dépistage des ennemis	12	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2.2 Gestion des insectes	16	<input type="text"/>	
2.3 Gestion des maladies	48	<input type="text"/>	
2.4 Gestion des mauvaises herbes	36	<input type="text"/>	
3. Techniques d'application visant la réduction des risques	56		<input type="text"/>
	200		
TOTAL PRATIQUES SPÉCIFIQUES			<input type="text"/>
TOTAL PRATIQUES GÉNÉRALES*			<input type="text"/>
GRAND TOTAL			<input type="text"/>
(TOTAL PRATIQUES SPÉCIFIQUES + TOTAL PRATIQUES GÉNÉRALES)			

* Inscrivez le résultat TOTAL PRATIQUES GÉNÉRALES du cahier d'autoévaluation de gestion intégrée des ennemis des cultures – cahier général.

Évaluation du degré de progression de mon exploitation en gestion intégrée des ennemis de l'OIGNON selon le nombre de points inscrits au GRAND TOTAL.

354 – 422 points : AVANCÉ (NIVEAU 3)

Dans mon exploitation, je pratique la gestion intégrée des ennemis de l'oignon et me situe à un niveau « avancé ». Mes pratiques contribuent à une réduction très importante de l'utilisation des pesticides de synthèse dans l'ensemble de mes champs d'oignons et à une diminution des risques pour l'environnement et la santé humaine. Je comprends très bien les principes de la gestion intégrée des ennemis de cette culture. Je maîtrise les étapes essentielles d'un programme propre à ce type de gestion et sais les appliquer.

321 – 353 points : INTERMÉDIAIRE (NIVEAU 2)

Dans mon exploitation, je pratique la gestion intégrée des ennemis de l'oignon et me situe à un niveau « intermédiaire ». Mes pratiques traduisent des efforts importants pour réduire l'utilisation de pesticides de synthèse dans l'ensemble de mes champs d'oignons et diminuer les risques pour l'environnement et la santé humaine. Je comprends très bien les principes de la gestion intégrée des ennemis de cette culture. Je maîtrise la quasi-totalité des étapes essentielles d'un programme propre à ce type de gestion et sais les appliquer.

285 – 320 points : MINIMUM (NIVEAU 1)

Dans mon exploitation, je pratique la gestion intégrée des ennemis de l'oignon et me situe à un niveau « minimum ». Mes pratiques contribuent à une gestion rationnelle des pesticides de synthèse et mes efforts permettent de réduire les risques pour l'environnement et la santé humaine. Je suis en voie de maîtriser les étapes essentielles d'un programme complet de gestion intégrée des ennemis de cette culture.

160 – 284 points : EN TRANSITION VERS LA GESTION INTÉGRÉE DES ENNEMIS

Dans mon exploitation, je ne pratique pas encore toutes les étapes de la gestion intégrée des ennemis de l'oignon, mais fais des efforts importants dans ce sens. Pour pratiquer pleinement la gestion intégrée des ennemis de l'oignon, il me faudra travailler sur des points faibles de la gestion des ennemis et des pesticides et de la régie générale de ma culture et aussi augmenter mes superficies en gestion intégrée des ennemis. Suivre des cours, lire, m'informer, faire partie d'un club-conseil en agroenvironnement, d'un club d'encadrement technique ou du Réseau d'avertissements phytosanitaires enrichira mes connaissances et mes expériences en gestion intégrée des ennemis de cette culture.

Moins de 160 points : NON EN TRANSITION VERS LA GESTION INTÉGRÉE DES ENNEMIS

Dans mon exploitation, je pratique une gestion conventionnelle des ennemis de l'oignon, qui vise plutôt à appliquer les pesticides de synthèse de façon systématique dans tous les champs. Pour pratiquer pleinement la gestion intégrée des ennemis de l'oignon, il me faudra suivre des cours, lire, m'informer, faire partie d'un club-conseil en agroenvironnement, d'un club d'encadrement technique ou du Réseau d'avertissements phytosanitaires.

POUR EN SAVOIR PLUS

Publications

Appareils de désherbage mécanique en grandes cultures. 2000. Technaflora, Stratégie phytosanitaire - Saint-Laurent Vision 2000. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Bonnes pratiques agroenvironnementales pour votre entreprise agricole. 2001. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Guide de prévention pour les utilisateurs de pesticides en agriculture maraîchère. Juin 2001. Onil Samuel et Louis St-Laurent, Institut national de santé publique.

Guide d'identification des mauvaises herbes. 1997. Centre ARICO, Direction des services technologiques. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Je passe à l'action, je règle mon pulvérisateur à rampe. 2002. Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière, Stratégie phytosanitaire - Saint-Laurent Vision 2000. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

La lutte intégrée, tout le monde y gagne. 1998. Stratégie phytosanitaire - Saint-Laurent Vision 2000. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Les groupes d'herbicides et la résistance des mauvaises herbes. 2000. Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec, Stratégie phytosanitaire - Saint-Laurent Vision 2000.

Maladies et ravageurs des cultures légumières au Canada. 1994. Société canadienne de phytopathologie et Société d'entomologie du Canada.

Pesticides et agriculture - bon sens, bonnes pratiques. 2003. Ministère de l'Environnement du Québec. Les publications du Québec.

Une famille de logiciels en protection des cultures. 1999. Centre ARICO, Direction des services technologiques. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

POUR EN SAVOIR PLUS

Sites Internet

www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla	Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire
www.agr.ca	Agriculture Canada
www.agrireseau.qc.ca	Agri-Réseau
www.craaq.qc.ca	Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec
www.clubsconseils.org	Clubs-conseils en agroenvironnement
www.menv.gouv.qc.ca/pesticides/permis/code-gestion/code-gestion.pdf	Code de gestion des pesticides
www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/arico/herbierv	Herbier virtuel
www.agr.gouv.qc.ca	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
www.menv.gouv.qc.ca	Ministère de l'Environnement du Québec
www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap	Réseau d'avertissements phytosanitaires
www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/agroenv/strategie-slv	Stratégie phytosanitaire
www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires/base-de-donnees.asp	Site d'enfouissement sanitaire

CONTRIBUTION À LA RÉALISATION

Danielle Bernier, agronome-malherbologiste, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction de l'innovation scientifique et technologique, Québec.

Rémy Fortin, agronome, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction de l'innovation scientifique et technologique, Québec.

Michel Letendre, agronome-biologiste, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction de l'innovation scientifique et technologique, Québec.

RÉVISION ET VALIDATION

Évelyne Barrette, agronome, ministère de l'Environnement, Direction du milieu rural, Québec.

Diane-Lyse Benoit, agronome-malherbologiste, Centre de recherche et de développement en horticulture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec.

Guy Boivin, biologiste-entomologiste, Centre de recherche et de développement en horticulture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec.

Odile Carisse, agronome-phytopathologiste, Centre de recherche et de développement en horticulture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec.

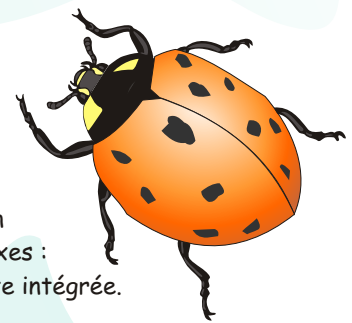
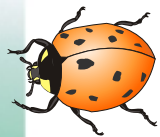
Gérard Gilbert, agronome-phytopathologiste, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Laboratoire de diagnostic en phytoprotection, Québec.

Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Laboratoire de diagnostic en phytoprotection, Québec.

Mario Leblanc, agronome, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction régionale de la Montérégie, Québec.



Tout à gagner avec *La lutte intégrée!*



La Stratégie phytosanitaire vise à réduire l'emploi des pesticides agricoles et les risques que posent ces produits pour la santé et l'environnement. Elle vient accentuer les efforts du MAPAQ et de ses partenaires autour d'une démarche de gestion responsable des ennemis des cultures. Pratiquement, cette démarche s'inscrit sur deux axes : diminuer les quantités de pesticides utilisés et augmenter les superficies cultivées en lutte intégrée.

S'inscrivant dans une volonté de développement durable, cette démarche conduit naturellement les entreprises agricoles à mieux situer l'importance des pesticides dans un contexte qui prend en compte la santé des personnes (utilisateurs de pesticides et leur entourage ainsi que consommateurs d'aliments) et la protection du milieu. Ces entreprises réorientent alors leurs modes de production vers des méthodes plus respectueuses de l'environnement. Ainsi interpellées à passer à l'action, elles adoptent à l'égard de leurs activités une attitude raisonnée et responsable que viennent soutenir les outils de sensibilisation, de formation et d'encadrement mis à leur disposition grâce à la Stratégie phytosanitaire.

En définitive, les agriculteurs apprennent à considérer la lutte intégrée (ou gestion intégrée des ennemis des cultures) comme une alliée efficace, indispensable à la bonne évolution de leur entreprise. Ils se l'approprient à leur échelle d'action y voyant, un jour ou l'autre, une condition préalable et essentielle à la mise en marché de leurs produits. Déjà, des deux côtés de l'Atlantique, des fruits et légumes - frais et en conserve - sont écoétiquetés « lutte intégrée ». C'est d'ailleurs face à une demande accrue des consommateurs pour des aliments sains produits dans un environnement de qualité, que les gouvernements du Québec, du Canada, des États-Unis et d'Europe, ainsi que les grands organismes agroalimentaires internationaux, préconisent la lutte intégrée en production agricole et ornementale.



J'adopte la lutte intégrée



03-0105 (2004-02)

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec 

Des solutions à votre portée!